

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 0085 - 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU PRESIDENT**

Objet : Virement de crédits n°2 opérés dans le cadre de la fongibilité des crédits - Budget annexe Equipements Aquatiques (19100).

VU les articles L.2322-1 et L.2322-2 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil communautaire du 28 septembre 2021, autorisant le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section ;

CONSIDERANT l'insuffisance de crédits sur certains chapitres au Budget annexe Equipements Aquatiques ;

Le Président de Grand Lieu Communauté,

Article 1 : Effectue les virements tels que présentés ci-après dans le cadre de la fongibilité des crédits :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-85888-323 : Autres charges diverses de gestion courante	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-86111-323 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6817-323 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	15 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	15 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	15 100,00 €	15 100,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Article 2 : En vertu de l'article L.2122-23, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.

Article 3 : La Directrice Générale des Services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Machecoul sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE199-P251022

Publié sur le site internet le : 23/10/22

Fait à La Chevrolière, le 25 octobre 2022,

Le Président,
Johann BOBLIN,

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 25/10/2022
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté